

# DEMANDE D'ABONNEMENT

## Propriétaire **NON** occupant

La demande d'abonnement, doit être souscrite **uniquement par le propriétaire** ou l'agence en gestion du logement.  
Tout formulaire partiellement ou mal rempli ne sera pas pris en compte.

Demande pour un logement :  Neuf (1<sup>ère</sup> occupation)  Changement de propriétaire

Merci de joindre à votre demande un **justificatif de domicile** de moins de 3 mois.

### ADRESSE CONCERNÉE PAR LA DEMANDE

N° ..... Voie .....

Code postal ..... Commune .....

Date de début d'abonnement ..... Nombre de personnes dans le foyer (enfants inclus) .....

Type d'habitation :  Résidence principale  Résidence secondaire  Gîtes, chambre d'hôtes...

### ÉQUIPEMENTS PRÉSENTS SUR PLACE (à compléter uniquement si changement de propriétaire)

Badge (accès aux conteneurs)	Carte de déchèterie	Bac individuel	Bacs collectifs
<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Oui - N° .....	<input type="checkbox"/> Oui - N° .....	<input type="checkbox"/> Oui - N° .....	<input type="checkbox"/> Oui

**Si un badge ou une carte a déjà été attribué au logement mais ne vous a pas été restitué le second équipement vous sera facturé selon le tarif en vigueur.**

### ANCIEN PROPRIÉTAIRE (à compléter uniquement si changement de propriétaire)

Nom ..... Prénom .....

### NOUVEAU PROPRIÉTAIRE

Nom ..... Prénom .....

Téléphone ..... Email .....

Adresse : N° ..... Voie .....

Code postal ..... Commune .....

Avez-vous déjà été **propriétaire** sur l'une des communes suivantes : Bernardswiller, Innenheim, Krautergersheim, Meistratzheim, Niedernai, Obernai:  oui  non

### MISE EN LOCATION DU LOGEMENT

Non  Oui Nom ..... Prénom .....

Téléphone ..... E-mail .....

Je certifie l'exactitude des informations fournies et d'avoir pris connaissance du règlement de service (voir au verso).

Fait à ....., le .....

Signature :

Selon la réglementation de l'arrêté intercommunal en vigueur : «Tout changement (adresse, composition du foyer [...]) doit être signalé au Service Client par écrit via le formulaire dédié (courrier ou mail) par le Titulaire de l'abonnement (propriétaire, professionnel, ou gestionnaire du bien) dans les meilleurs délais.

A défaut de déclaration, l'abonnement maximum sera facturé quelle que soit la composition réelle du foyer.

Préalablement à la signature de la présente demande d'abonnement, le souscripteur s'est vu remettre les documents suivants :  
le règlement de service, - la grille tarifaire en vigueur, - les modalités de paiement

La signature de la présente demande d'abonnement vaut accusé de réception de ces documents et acceptation des dispositions du règlement de service ainsi que de la grille tarifaire.

Dans le cadre du service public de collecte des déchets des ménages, la CCPO et le Délégué ont mis en oeuvre un traitement de données à caractère personnel des propriétaires et des locataires, transmises directement et/ou indirectement, afin de gérer la dotation en bacs, la collecte des déchets, la facturation et le recouvrement du service. Les données à caractère personnel collectées sont conservées pendant un délai de six (6) ans à compter de la facturation et stockées au sein de l'Union Européenne. Dans le cadre de ce traitement, les données à caractère personnel pourront être transmises, le cas échéant, à un service de recouvrement.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données, vous disposez d'un droit d'interrogation, d'accès, de rectification et d'opposition pour motifs légitimes relativement à l'ensemble des données vous concernant, qui s'exercent par l'envoi d'un courriel accompagné d'une copie d'un titre d'identité à l'adresse suivante : [infodechets@ccpso.com](mailto:infodechets@ccpso.com). Pour information, le Délégué à la Protection des Données de ALPHA - VEOLIA est joignable à l'adresse suivante : [rvd.dpo@veolia.com](mailto:rvd.dpo@veolia.com). Conformément à l'article 77 du Règlement Général sur la Protection des Données, vous disposez également du droit d'introduire une réclamation relative au présent traitement auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des libertés.